

Nissan rappelle Townstar Voiture particulière

- Noms des modèles ou références concernés : **Townstar Voiture de tourisme.**
- Marque : **Nissan**
- **GTIN 05.02.2021 - 16.05.2025**
- Informations complémentaires : **e2*2018/858*00082, e2*2018/858*00083**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Les percuteurs de portes battantes arrière en saillie peuvent causer des blessures à la tête lorsque les utilisateurs entrent ou sortent de l'arrière du véhicule, par exemple pendant le chargement ou le déchargement.**
- Risques encourus par le consommateur : **Blessures**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **contacter le concessionnaire.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**<https://rappel.conso.gouv.fr>**

Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre